

DISCOURS DE CHRISTIAN ESTROSI  
SECRETAIRE D'ETAT A L'OUTRE-MER  
CONFERENCE DE PRESSE AVEC L'ARCEP  
LANCEMENT DES SERVICES MOBILES 3G OUTRE-MER  
MERCREDI 30 JANVIER 2008

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

C'est un moment important aujourd'hui, un tournant majeur pour le développement de l'outre-mer : 7 ans après son lancement en Métropole, les ultramarins vont enfin pouvoir bénéficier de l'Internet mobile.

Je suis très heureux de vous accueillir ici, au Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, avec le Président de l'ARCEP, M. Paul CHAMPSAUR, pour lancer ce mobile de 3<sup>e</sup> génération Outre-mer.

C'est un moment important car c'est un nouvel élan qui est donné au chantier des technologies nouvelles outre-mer.

C'est donc un nouveau rendez-vous avec l'avenir, pour nos compatriotes d'outre-mer.

C'est aussi un moment important pour moi, car ce chantier est une priorité de mon action, une des conditions essentielles de la dynamique de développement économique durable, que je veux promouvoir dans nos outre-mer.

Et l'Internet mobile, comme toute T.I.C., c'est un outil formidable de progrès, d'amélioration de la réactivité, du partage de l'information... C'est de la rapidité dans ce qui est lent, de la fluidité dans ce qui est lourd, de l'ouverture dans ce qui est fermé. C'est l'Internet dans la main : pour recevoir ses e-mails, pour télécharger ses photos, ses vidéos, pour regarder la télévision, faire des vidéos conférences. En deux mots : c'est parler et voir grâce à son téléphone portable.

C'est enfin un moment important, car c'est une nouvelle étape, dans la construction de cette République numérique, fidèle à la devise qui est au fronton de nos mairies, que nous voulons porter et ancrer sur l'ensemble de notre territoire.

Je veux donc remercier chaleureusement l'ARCEP et son Président, Paul Champsaur pour le tout travail qu'ils ont accompli en faveur du développement du mobile de 3<sup>ème</sup> génération et de l'ensemble des nouvelles technologies Outre-mer. Depuis 11 ans maintenant, l'Autorité a pu créer les conditions économiques au développement de la concurrence

au profit des usagers – 10 milliards d'euros de surplus pour les consommateurs français en 10 ans selon les économistes de l'ARCEP.

Son action a été décisive, pour faire baisser le prix de l'Internet à la Réunion en 2004.

L'ARCEP sera chargée par ailleurs de faire respecter la baisse du prix du *roaming* en Outre-mer, décidée l'année dernière par le Gouvernement.

Je souhaite qu'elle puisse continuer, en toute indépendance d'agir en faveur du développement du marché au profit des consommateurs ultramarins.

Je laisserai toute à l'heure Paul Champsaur, détailler le mode d'attribution des licences 3G Outre-mer, qui permettra à 70% de la population ultramarine d'être couverte par les réseaux 3G, dans les 5 prochaines années.

Ce mécanisme ne concerne pas la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie qui ont des domaines de compétences beaucoup plus étendus. Mais j'ai l'intention d'encourager ces territoires à suivre l'exemple des autres collectivités et départements d'Outre-mer français. Et je leur ferai des propositions en ce sens.